

Manager des transitions urbaines – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Analyse des problématiques urbaines d'un territoire	<i>Contexte : Le manager des transitions urbaines appréhende la globalité d'un territoire afin de repérer et d'analyser les problématiques qui s'y attachent au regard des grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux.</i>	E2 : Travaux écrits E3 : Etude de cas	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des « soft skills » lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
A1. Cartographie documentée du tissu urbain <ul style="list-style-type: none"> • Analyse démographique • Etude du parc immobilier • Analyse de l'activité industrielle et commerciale • Cartographie des réseaux et circulations 	C1. Dresser un état des lieux d'un territoire urbain, en documentant sa démographie, l'immobilier, l'activité industrielle et commerciale, les circulations et les réseaux, dans le but de constituer un outil d'analyse et d'aide à la décision performant pour la réflexion stratégique à conduire.	E2 – E3. (C1) <u>Etude de cas portant sur la rénovation d'un quartier d'une ville moyenne, donnant lieu à la rédaction d'un dossier écrit remis au jury</u> Le candidat dresse un état des lieux détaillé du quartier étudié.	<ul style="list-style-type: none"> • (C1) Précision de l'état des lieux <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie utilisée est explicite et cohérente - L'analyse démographique est complète et argumentée - Le candidat a pris en compte l'ensemble des données du territoire étudié - La visualisation des données est claire et parlante
A2. Analyse du cadre de gouvernance territorial <ul style="list-style-type: none"> • Etude du cadre institutionnel local et national • Repérage et analyse des processus de décision 	C2. Exercer une veille juridique et technique sur les politiques urbaines locales et nationales, dans leur cadre institutionnel et administratif, dans le but de prendre en compte les processus de décision dans la réflexion stratégique à conduire.	E2 – E3. (C2) <u>Suite de l'étude de cas.</u> Le candidat identifie les parties prenantes de la gouvernance du quartier étudié et analyse les processus de décision politique et administrative relatifs à celui-ci.	<ul style="list-style-type: none"> • (C2) Qualité de l'étude de gouvernance <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie utilisée est explicite et cohérente - Les institutions et organismes parties prenantes sont identifiés - Les aspects juridiques et techniques sont distingués - L'analyse des processus de la décision (élu, administration, au niveau local et national) est précise et correcte

Manager des transitions urbaines – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3. Caractérisation des problématiques urbaines au regard des enjeux socio-économiques et environnementaux du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des enjeux • Analyse des problématiques urbaines du territoire 	<p>C3. Mettre en évidence les principales problématiques d'un territoire urbain, en s'appuyant sur les outils de la réflexion stratégique, afin de relier celles-ci aux grands enjeux socio-économiques et environnementaux.</p>	<p>E2 – E3. (C3) <u>Suite de l'étude de cas.</u></p> <p>Le candidat rédige la synthèse des principales problématiques de la rénovation envisagée, au regard des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C3) : Profondeur de l'analyse des problématiques urbaines <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux de la rénovation urbaine sont identifiés - Le candidat distingue bien les enjeux économiques, sociaux et environnementaux - Le candidat démontre son aptitude à la réflexion stratégique par la mise en œuvre d'une méthodologie rigoureuse
<p>A4. Identification et analyse des actions et politiques urbaines engagées ou à venir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recensement et analyse des décisions politiques et administratives • Analyse prospective • Prise en compte des situations de handicap 	<p>C4. Dresser un état des politiques engagées et à venir d'un territoire urbain, en analysant les décisions prises au plan politique et administratif, afin de déterminer des axes de réponses aux principales problématiques d'un territoire urbain.</p> <p>C5. Dresser un bilan qualitatif de l'accès aux lieux publics et de la viabilité de l'espace urbain pour les personnes en situation de handicap, en concertation avec les publics concernés, en vue de concevoir et planifier les mesures d'amélioration à mettre en œuvre.</p>	<p>E2 - E3. (C4, C5) <u>Suite et fin de l'étude de cas</u></p> <p>Le candidat élargit sa réflexion et complète ses écrits par une analyse des politiques engagées et à venir pour la rénovation du quartier.</p> <p>Il propose en conclusion des axes de réflexion et d'action utiles à l'avenir du quartier étudié.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C4, C5) : Qualité de l'analyse prospective <ul style="list-style-type: none"> - Les politiques urbaines à l'œuvre sont identifiées et analysées - Les pratiques observées sont analysées et comparées - Le candidat rapporte son constat aux données de l'état des lieux du quartier étudié et mets les écarts en évidence - Les conclusions de son analyse prospective font apparaître les axes à développer pour répondre aux enjeux - Le candidat a identifié les axes d'amélioration de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Manager des transitions urbaines – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 : Elaboration d'une stratégie de ville intelligente, durable et inclusive	<i>Contexte : Le manager des transitions urbaines contribue par son action à la modernisation de la ville. Il fonde celle-ci sur une analyse des risques sociaux et environnementaux du tissu urbain et met en œuvre les technologies numériques avancées du domaine.</i>	E2 : Travaux écrits E4 : Mise en situation professionnelle E5 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des « soft skills » lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
A1. Analyse des risques sociaux, sanitaires et environnementaux du tissu urbain <ul style="list-style-type: none"> • Conduite d'enquêtes et entretiens • Identification et analyse des risques • Conception de plans de prévention des risques 	C6. Conduire une analyse des risques sociaux, sanitaires et environnementaux du tissu urbain, en concertation avec l'administration et les usagers de la ville, en vue de concevoir des plans de prévention intégrés aux différents types de projets urbains.	E2 – E4 – E5. (C6, C7) <u>Mise en situation professionnelle durant le stage (entreprise ou collectivité territoriale)</u> Le candidat à la certification conduit une étude complète des risques sociaux, sanitaires et environnementaux d'un quartier urbain, ainsi que de la sécurité des infrastructures et des habitants.	<ul style="list-style-type: none"> • (C6) Précision et exhaustivité de l'analyse de risques <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie utilisée est explicite et cohérente - Les risques identifiés sont décrits et leur occurrence estimée - Le candidat rend compte des concertations auxquelles il a participé (administration et usagers) - Le candidat présente ses propositions en matière de prévention.
A2. Etude globale de la sécurité des infrastructures et des habitants <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des risques de sécurité • Mise en œuvre de dispositifs d'alerte 	C7. Conduire une étude globale de la sécurité des biens et des personnes dans un environnement urbain, en concertation avec les parties prenantes, en vue de concevoir des plans de préventions intégrés aux différents types de projets urbains.	Il intègre à sa réflexion la prise en compte des situations de handicap. Compte-rendu écrit intégré au rapport de stage. Présentation orale au jury de la méthode d'étude employée et des résultats obtenus.	<ul style="list-style-type: none"> • (C7) Qualité et précision de l'étude de sécurité <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie utilisée est explicite et cohérente - Les menaces potentielles sur les infrastructures sont identifiées - La sécurité des habitants et usagers du quartier est étudiée au regard du contexte urbain - Les propositions du candidat en matière de prévention sont détaillées.

Manager des transitions urbaines – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3. Prise en compte des situations de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des situations en milieu urbain • Identification des difficultés de circulation et d'accès • Conception d'interfaces numériques adaptés • Définition des solutions adaptées aux situations de handicap <p>A4. Conception et mise en œuvre de la numérisation urbaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des objectifs • Identification des points de mesure et de contrôle • Contribution à la conception des systèmes d'information 	<p>C8. Analyser les circulations, accès et interfaces dans l'espace urbain, sur le fondement du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), dans le but de faciliter les activités et déplacements des personnes en situation de handicap.</p> <p>C9. Concevoir des solutions physiques et des interfaces numériques adaptés aux personnes en situation de handicap, en concertation avec leurs associations, afin de répondre à leurs besoins dans l'espace urbain.</p> <p>C10. Recenser l'ensemble des points de mesure et de contrôle des réseaux et équipements urbains, avec le support des services informatiques et techniques de la ville, en vue de concevoir un système numérique d'information et d'alerte en temps réel sur leur état de fonctionnement.</p>	<p>E2 – E4 – E5. (C8, C9) <u>Mise en situation professionnelle durant le stage (entreprise ou collectivité territoriale)</u></p> <p>Le candidat intègre à sa réflexion la prise en compte des situations de handicap.</p> <p>Il conçoit et propose des solutions adaptées à la vie des personnes en situation de handicap dans l'espace urbain.</p> <p>E2 – E4 – E5. (C10) <u>Mise en situation professionnelle durant le stage (entreprise ou collectivité territoriale)</u></p> <p>Durant son stage, le candidat est intégré à une équipe interne ou externe d'informaticiens et participe à l'étude du système numérique de mesure et de contrôle dans l'espace urbain.</p> <p>Compte-rendu écrit intégré au rapport de stage et présentation orale au jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C8, C9) : Qualité de l'inclusion handicap <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat a analysé les accès et interfaces au regard de différentes situations de handicap - L'application du RGAA est conforme aux situations étudiées - La notion de conception universelle est connue et judicieusement mise en œuvre - Le candidat présente des propositions réalistes pour la prise en compte du handicap • (C10) Maîtrise des technologies et procédés de numérisation <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat démontre sa maîtrise des réseaux intelligents et de leur mise en œuvre dans le contexte urbain - Les objectifs du plan de numérisation sont identifiés - Les points de mesure et de contrôle sont recensés et justifiés - La présentation orale est claire et structurée - Les réponses aux questions du jury sont bien argumentées

Manager des transitions urbaines – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 : Mise en œuvre et pilotage des projets urbains	<i>Contexte</i> : Le manager des transitions urbaines conduit les projets votés par les instances de décision des villes concernées, tout en associant le public et les parties prenantes à toutes les étapes de la réalisation.	E2 : Travaux écrits E3 : Etude de cas E4 : Mise en situation professionnelle E5 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des « soft skills » lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
<p>A1. Planification des projets urbains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des cahiers des charges techniques • Organisation • Planification 	C11. Organiser et superviser la réalisation des projets urbains, sur la base d'une analyse de leur cahier des charges, en vue d'optimiser leur planification d'un point de vue technique et financier.	<p>E2 – E3 – E4 – E5. (C11 à C14) <u>Etude de cas et mise en situation professionnelle en centre de formation</u></p> <p>L'étude est menée en équipe, en prolongation des travaux individuels réalisés pour la validation du Bloc n°1. Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La planification du projet de rénovation • Les tableaux de bord budgétaires et financiers • Le projet d'une SEMOP • Le plan d'interaction participative et de communication <p>Chacun des membres de l'équipe présente individuellement au jury sa contribution au projet et analyse les résultats obtenus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - (C11) Compétence en management de projet - <i>Le candidat a réalisé une analyse précise du cahier des charges du projet auquel il a participé</i> - <i>La planification du projet est cohérente et justifiée</i> - <i>Les aspects techniques et financiers sont pris en compte</i> - <i>Le candidat fait preuve d'un bon sens de l'organisation</i>
<p>A2. Gestion budgétaire et financière des projets urbains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi budgétaire • Suivi des investissements et des plans de financement • Identification et analyse des écarts • Mise en place des mesures correctives 	C12. Analyser les écarts budgétaires et financiers d'un projet urbain, en utilisant des indicateurs et tableaux de bord adaptés, en vue de concevoir et mettre en place des mesures correctives.		<ul style="list-style-type: none"> • (C12) Précision de la gestion budgétaire et financière - <i>Le candidat présente et justifie son choix d'indicateurs</i> - <i>Les tableaux de bord de suivi sont structurés</i> - <i>Le plan de financement des investissements est respecté</i> - <i>L'analyse des écarts budgétaires est complète et justifiée</i> - <i>Le candidat présente un ensemble de mesures correctives adaptées au contrôle budgétaire</i>

Manager des transitions urbaines – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3. Mise en œuvre des nouvelles formes de montages opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduite des projets de partenariat public-privé • Animation des consortiums de rénovation urbaine • Mise en œuvre de modèles financiers innovants <p>A4. Gestion participative des transitions urbaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribution à l'organisation des enquêtes publiques • Animation de réunions citoyennes • Suivi des associations et comités de quartier • Information et communication • Prise en compte des situations de handicap 	<p>C13. Concevoir un projet de partenariat public-privé, via une SEMOP (société d'économie mixte à opération unique), afin de mettre en œuvre des modèles financiers innovants pour la construction ou le développement de logements, la gestion d'un service public ou d'autres opérations d'aménagement urbain.</p> <p>C14. Concevoir et conduire un plan de communication sur un projet d'aménagement urbain et sa réalisation, en animant des réunions de concertation avec les usagers, leurs associations et comités, afin de recueillir leurs avis et de renforcer l'adhésion de la population.</p>	<p>E2 – E3 – E4 – E5. (C11 à C14) <u>Etude de cas et mise en situation professionnelle en centre de formation</u></p> <p>L'étude est menée en équipe, en prolongation des travaux individuels réalisés pour la validation du Bloc n°1. Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La planification du projet de rénovation • Les tableaux de bord budgétaires et financiers • Le projet d'une SEMOP • Le plan d'interaction participative et de communication <p>Chacun des membres de l'équipe présente individuellement au jury sa contribution au projet et analyse les résultats obtenus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C13) Mise en œuvre de la notion de partenariat public-privé <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le candidat démontre sa compréhension du statut SEMOP et de ses modalités de mise en œuvre</i> - <i>Sa compréhension des modèles financiers de la construction lui a permis de contribuer efficacement au projet d'ensemble</i> - <i>Sa présentation orale est claire et argumentée</i> • (C14) Qualité du plan de communication <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le candidat présente un plan de participation des citoyens et de communication structuré</i> - <i>Il a porté une attention particulière à la participation des personnes en situation de handicap</i> - <i>Le candidat démontre sa capacité à interagir au sein de son équipe-projet et à animer des réunions de concertation</i> - <i>Il fait preuve d'une bonne capacité d'écoute et de conviction lors de sa présentation orale</i> - <i>Les réponses aux questions du jury sont pertinentes et argumentées</i>

Manager des transitions urbaines – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 4 : Gestion de l'énergie et des transports en milieu urbain	<i>Contexte : Le manager des transitions urbaines contribue à l'élaboration de stratégies écologiques en matière d'énergie et de systèmes de transport. Ses compétences dans ces deux domaines l'amènent à concevoir et organiser l'accompagnement des usagers.</i>	E1 : Questionnaire E2 : Travaux écrits E4 : Mise en situation professionnelle	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des « soft skills » lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
<p>A1. Conception d'une stratégie d'approvisionnement énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille technologique au plan national et international • Réalisation d'études comparatives • Analyse stratégique et rédaction de recommandations 	C15. Réaliser une étude comparative des systèmes de fourniture et distribution d'énergie en milieu urbain, en France et dans les pays voisins, en vue de contribuer à la mise au point de réseaux intelligents (smartgrids) et d'optimiser l'impact carbone des solutions retenues.	E2 – E4. (C15) <u>Mise en situation professionnelle durant le stage</u> Durant son stage, le candidat est intégré au service énergie de son entreprise ou collectivité d'accueil. Il réalise une étude comparative des solutions mises en œuvre en milieu urbain. Compte-rendu écrit intégré au rapport de stage.	<ul style="list-style-type: none"> • (C15) Qualité de l'étude énergétique <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de veille mise en œuvre par le candidat est logique - Le candidat présente les outils qu'il a utilisés pour les études comparatives - Le candidat maîtrise la notion de smartgrid et sa mise en œuvre - Il justifie sa contribution au regard des enjeux économiques et environnementaux
<p>A2. Alignement énergétique des politiques de construction et de logement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille technologique au plan national et international • Réalisation d'études comparatives • Analyse stratégique et rédaction de recommandations 	C16. Réaliser une veille technique sur les normes et procédés de construction, en France et dans les pays voisins, en vue de concevoir un plan de rénovation programmée de l'habitat et de réduction de la dépense énergétique.	E2 – E4. (C16) <u>Mise en situation professionnelle durant le stage</u> Durant son stage, le candidat est intégré au service logement ou construction. Il réalise une veille (normes et procédés). Compte-rendu écrit intégré au rapport de stage.	<ul style="list-style-type: none"> • (C16) Compétence en rénovation thermique des bâtiments <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de veille mise en œuvre par le candidat est logique - Le candidat a identifié les principales normes énergétiques de la construction et les solutions pertinentes aux problèmes de déperdition d'énergie - Il rend compte précisément des opérations programmées de rénovation de l'habitat qu'il a pu observer

Manager des transitions urbaines – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3. Elaboration du schéma général des réseaux de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de l'existant • Identification des dysfonctionnements • Conception de propositions innovantes • Intégration au schéma général des transports et intermodalités <p>A4. Communication et accompagnement des usagers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un schéma général de la communication en direction des habitants/usagers de la ville • Conception de contenus • Choix des supports et outils • Management de la mise en œuvre • Prise en compte des situations de handicap 	<p>C17. Analyser le système de transports d'un territoire urbain, sur la base des documents d'exploitation, dans le but d'en recenser les difficultés de fonctionnement, les insuffisances, les engorgements et les surconsommations.</p> <p>C18. Concevoir un schéma général des transports et intermodalités d'un territoire urbain, en intégrant les nouvelles mobilités, dans le but de renforcer la fluidité du système et la sécurité des usagers.</p> <p>C19. Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication en direction des habitants et usagers de la ville, à l'aide de supports et contenus adaptés aux différents publics, afin de renforcer leur adhésion aux choix environnementaux de la municipalité.</p>	<p>E2 – E4. (C17, C18) <u>Mise en situation professionnelle durant le stage</u></p> <p>Durant son stage, le candidat est intégré au service transports de son entreprise ou collectivité d'accueil. Il réalise une étude d'un système de transport en milieu urbain. Compte-rendu écrit intégré au rapport de stage.</p> <p>E2 – E4. (C19) <u>Mise en situation professionnelle durant le stage</u></p> <p>Durant son stage, le candidat participe à la conception et aux actions de communication de son entreprise ou collectivité d'accueil. Compte-rendu écrit intégré au rapport de stage.</p> <p>E1. (C15 et C16) <u>Questionnaire d'évaluation des connaissances en matière de normes de construction et de systèmes énergétiques</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C17 et C18) Qualité de l'analyse et des propositions en matière de systèmes de transport <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le candidat maîtrise la notion d'intermodalité</i> - <i>L'analyse des documents d'exploitation est approfondie</i> - <i>Les dysfonctionnements du système observés sont repérés et précisément décrits</i> - <i>Ses propositions d'amélioration de la fluidité et de la sécurité sont adaptées au contexte urbain</i> • (C19) Qualité du plan de communication <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les publics-cibles sont identifiés</i> - <i>Les situations de handicap sont prises en compte et traitées</i> - <i>Le schéma général est structuré et cohérent</i> - <i>Les contenus de communication sont cohérents et adaptés aux publics ciblés</i> - <i>Le choix des supports est justifié</i> - <i>Le candidat démontre par la clarté de ses écrits son sens de la communication</i> • 70% de bonnes réponses au questionnaire.

Manager des transitions urbaines – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

MODALITES D'EVALUATION

E1 : Questionnaire

(Epreuve écrite en temps limité, questions ouvertes ou fermées)

E2 : Travaux écrits

(Notes de synthèse et dossiers écrits relatifs aux études de cas, rapport de stage)

E3 : Etude de cas

(Les études de cas supports des évaluations sont proposées par les entreprises et collectivités partenaires de l'ILV)

E4 : Mise en situation professionnelle

(Sur études de cas en centre de formation, ou sur le terrain durant le stage en entreprise ou collectivité territoriale)

E5 : Présentation orale devant le jury

(Présentation orale individuelle)

Les modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction des situations des personnes handicapées (Charte handicap & accessibilité de l'Institut Léonard de Vinci).

BLOCS DE COMPETENCES

Les compétences évaluées sont réparties en quatre blocs :

1. Analyser les problématiques urbaines d'un territoire
2. Elaborer une stratégie de ville intelligente, durable et inclusive
3. Mettre en œuvre et piloter des projets urbains
4. Gérer l'énergie et les transports en milieu urbain

La validation des quatre blocs de compétences est obligatoire pour l'obtention du titre.

La validation partielle d'un bloc n'est pas possible. La validation partielle de la certification est constituée des blocs dont la totalité des compétences à évaluer est reconnue.